Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

Marseille : nouveau tour de vis pour les locations saisonnières



Dans nombre de villes ayant quelques prédispositions touristiques c'est le ras-le-bol. Le nombre de locations saisonnières augmente de manière exponentielle, les prix de l'immobilier flambent, les habitants ne peuvent plus se loger. C'en est trop pour les maires concernés, qui pour marquer les esprits, procèdent à l'arrachage des boîtes à clés de ces logements, qui s'incrustent sur le mobilier urbain des villes. Tout un symbole.

Sous l'impulsion de son maire , Benoît Payan, qui en avait fait une promesse électorale, la ville de Marseille vient d'annoncer un durcissement des conditions d'exercice pour ses meublés touristiques. Le nombre de jours de location autorisés, pour les propriétaires de résidences principales, passe de 120 à 90 jours par an. Cette récente décision fait suite à l'application, il y a quelques mois, du principe de compensation pour les résidences secondaires. Les propriétaires qui mettent en location saisonnière une

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

résidence secondaire ont obligation de proposer sur le marché traditionnel un bien de surface équivalente. En 2023, on recensait dans la cité phocéenne 13 000 meublés touristiques, dont 55 % en résidence secondaire. Leur nombre a été en progression de 45 % sur un an. Cette croissance exponentielle on la doit au développement des plateformes de réservation comme Airbnb et autres consœurs.

> **Dans les campagnes, les chambres d'hôtes sont une vraie opportunité pour le tourisme local**

Si on peut être hostile à cette tendance actuelle et exaspérante de vouloir tout encadrer et réguler, il faut bien admettre qu'il est nécessaire de mettre un peu d'ordre dans tout cela. A minima, apporter quelques garanties pour que nos villes restent des lieux de vie vivables et logeables pour le plus grand nombre. Mais de l'autre côté de la médaille, ces locations peuvent constituer des compléments de revenus non-négligeables pour beaucoup de foyers. Et en particulier dans les circonstances économiques actuelles. Il ne faudrait pas non plus négliger les dépenses effectuées par les touristes (restaurants, commerces, musées…) ou encore les taxes de séjour collectées par les municipalités (4,2 M€ pour Marseille). L'augmentation des capacités d'accueil apportées avec AirBnB a largement participé au développement de l'activité touristique de nombreuses villes et sans vraiment impacter l'industrie hôtelière. Dans les campagnes, là où les hôtels traditionnels ne trouveraient pas de rentabilité, les chambres d'hôtes sont une vraie opportunité pour le tourisme local.

Vouloir réguler c'est faire les bons choix, prendre des mesures qui soient équilibrées. Ainsi il n'est pas sûr que la réduction du nombre de jours de locations pour les résidences principales vienne résoudre la crise du logement ou faire baisser les prix de l'immobilier. Ce qui n'est pas forcément le cas des résidences secondaires. Tout est dans la nuance…

Airbnb, 'Pas de tolérance sur les boîtes à clef apposées dans l'espace public', mais la plateforme défend son business

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026



L'Echo du Mardi a été contacté par Airbnb en réponse à l'article paru ici. Voici le message de la plateforme de meublés de location de courte durée : «Airbnb n'a aucune tolérance s'agissant des boîtes à clefs apposées dans l'espace public, et soutient l'action des pouvoirs publics dans leur lutte contre cette pratique illégale, en informant régulièrement la communauté d'hôtes de cette interdiction.» La plateforme dit «soutenir la mise en place de règles proportionnées et souhaiter travailler avec la ville d'Avignon à la mise en place de mesures efficaces et ciblées permettant un juste équilibre entre logement et tourisme abordable dans les territoires où des mesures s'avèrent nécessaires.»

«Limiter la capacité des familles à louer leur résidence principale un bien dans lequel elles vivent et qu'elles louent occasionnellement pour payer leurs charges, n'aura aucun impact sur l'offre de logement disponible, renchérira le coût des séjours et pénalisera in fine les commerces locaux. D'autres outils à la main des maires existent, à l'instar des quotas, permettant de cibler les investisseurs et de trouver un juste équilibre entre logement et tourisme abordable dans les quartiers où des mesures s'avèrent nécessaires.»

Les réglementations

«Airbnb accueille favorablement les réglementations locales proportionnées, et soutient déjà plusieurs centaines de villes françaises, dont Avignon, à faire appliquer les règles telles que : L'obligation pour les

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

hôtes d'afficher un numéro d'enregistrement sur leur annonce ; La plateforme fournit à Avignon un accès au portail des villes, lui permettant de supprimer les annonces qui ne respecteraient l'obligation d'enregistrement.»

Airbnb vient de lancer le Portail d'Accès National aux Données Airbnb pour les villes françaises.
«Ce portail donne accès à un ensemble de données et tendances observées par la plateforme, afin de mieux appréhender les flux touristiques comme l'activité des hôtes, d'évaluer les bénéfices de la location meublées touristique localement, et de visualiser la part de meublés de tourisme dédiés à la courte durée au sein de chaque quartier.»

Umih 84, Vent debout contre les locations saisonnières de courte durée depuis 2015

Un outil de précision
«Ce nouvel outil d'information permettra aux villes de définir des réglementations locales et proportionnées, ciblant les meublés de tourisme dédiés, à l'échelle de chaque quartier. L'accès au portail et ses données est limité aux élus locaux et au personnel autorisé des collectivités locales.»

Sensibilisation de la communauté aux règles
«S'agissant des boîtes à clefs, le spécialiste de la location met à disposition des hôtes et voyageurs un hub réglementaire rappelant les règles ici. Afin d'encourager l'accueil en personne – plébiscité par de nombreux voyageurs, Airbnb a également lancé, l'année dernière le réseau de co-hôtes, pour s'occuper de l'hébergement.»

Un règlement drastique contre-productif ?
«Les règles drastiques ne permettent pas de résoudre les problèmes de logement. Selon Oxford Economics, l'interdiction de facto des locations de résidences secondaires en courte durée, n'a pas réussi à freiner la hausse moyenne des loyers et des prix de l'immobilier. Depuis 2017, les loyers ont augmenté de 21 %, tandis que le prix de l'immobilier a augmenté de 15 %. L'introduction de ces mesures coïncide avec une augmentation des coûts des hébergements touristiques, le prix moyen d'une nuit d'hôtel à Paris ayant augmenté de 77 % en six ans.»

Quelques données sur Avignon
«A Avignon, la plupart des hôtes sur Airbnb louent leur propre bien – résidence principale, secondaire. Les hôtes de la plateforme, en Vaucluse, ont gagné, en moyenne, 3 400€, en proposant leur hébergement sur la plateforme en 2023. Selon une étude Deloitte, en 2023, les locations de courte durée ont généré plus de 377M€ de retombées économiques en Vaucluse et 2,8 millions de nuitées ont été effectuées par des voyageurs sur les plateformes. Ces voyageurs séjournant dans des locations de courte durée auraient soutenu plus de 5 500 emplois locaux.